



PSSM Standard en distanciel

Le programme de Premiers Secours en Santé Mentale (PSSM) permet de former des secouristes capables de mieux repérer les troubles en santé mentale, d'adopter un comportement adapté, d'informer sur les ressources disponibles, d'encourager à aller vers les professionnels adéquats et, en cas de crise, d'agir pour relayer au service le plus adapté.

Il s'inspire de la formation aux premiers secours physiques, mais intègre une logique d'urgence différente : un secouriste en santé mentale devra souvent intervenir à plusieurs reprises pour écouter, rassurer et accompagner la personne concernée vers le soin.

Dans un contexte sociétal de minimisation et de stigmatisation des troubles psychiques, se former aux premiers secours en santé mentale s'inscrit dans une démarche citoyenne. Nous pouvons tous agir à notre niveau !

La santé mentale concerne l'ensemble du grand public, puisque les troubles psychiques sont les pathologies les plus répandues : selon l'Organisation mondiale de la santé, un être humain sur quatre souffrira au cours de sa vie soit d'un épisode pathologique, soit d'un trouble persistant. C'est pourquoi la formation aux premiers secours en santé mentale s'adresse à tous.

Cette formation développe une méthode pour apprendre à aider, à laquelle plus de 8 millions de personnes se sont déjà formées dans le monde. En France, le programme a été lancé en 2019 et il ne cesse depuis de se déployer.

L'objectif de l'association aujourd'hui est de mettre en place de nouvelles formations, de mieux en évaluer l'impact, mais aussi et surtout de pouvoir compter sur un nombre toujours plus grand de secouristes formés.

Les secouristes obtiennent des connaissances générales sur le champ de la santé mentale, notamment à propos des quatre troubles psychiques les plus fréquents (troubles dépressifs, anxieux, psychotiques et liés à l'utilisation de substances), et apprennent à appliquer une méthode pour intervenir face à une personne en crise ou en difficulté.

Public cible

- Tous publics

Objectifs pédagogiques

- Acquérir des connaissances de base concernant les troubles de santé mentale
- Mieux appréhender les différents types de crises en santé mentale
- Développer des compétences relationnelles : écouter sans jugement, rassurer et donner de l'information.
- Mieux faire face aux comportements agressifs

Compétences recherchées

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Mieux connaître les bases concernant les gestes à adopter si une personne présente des troubles de la santé mentale
- Mieux comprendre les pathologies psychiques
- Utiliser des outils de base pour les prendre en charge avant le personnel de santé

Méthodes pédagogiques

- Apports théoriques
- Support diaporama
- Vidéos pédagogiques
- Démonstration pratique
- Mises en situation
- Jeux de rôle
- Études de cas
- Réflexions individuelles ou en sous-groupes
- Classe virtuelle (visio en direct)
- Vidéo capsule courte
- Ressources téléchargeables
- Auto-évaluation
- Exercice pratique

Validation de la formation

En amont (pré-formation) :

- Questionnaire d'auto-évaluation des connaissances

Après la formation :

- Questionnaire d'auto-évaluation des acquis
- Certificat de réalisation de la formation ou attestation de présence partielle
- Questionnaire de satisfaction à l'issue de la formation
- Questionnaire d'auto-évaluation 3 mois après la formation

Le certificat de réalisation est délivré sous réserve d'une participation effective à l'intégralité de la formation. En cas d'absence partielle, une attestation de présence mentionnant le volume horaire réellement suivi sera délivrée.

Modalités pratiques

Dates :

- 1 juin 2026 : 19h00 - 21h00
- 3 juin 2026 : 19h00 - 21h00
- 8 juin 2026 : 19h00 - 21h00
- 10 juin 2026 : 19h00 - 21h00
- 11 juin 2026 : 19h00 - 21h00
- 15 juin 2026 : 19h00 - 21h00
- 17 juin 2026 : 19h00 - 21h00

Durée : 14 heures

Modalités d'accès :

- Inscription via formulaire
- Devis et convention à signer
- Paiement sécurisé via Stripe
- Accès à la formation

Délais d'accès :

Pour une organisation optimale, un délai d'un mois est recommandé entre la demande et le début de la formation

Lieu : Google Meet

Taille du groupe : Entre 8 et 10 personnes

Pré-requis :

Aucun pré-requis

Accessibilité PSH :

Notre organisme de formation s'engage à garantir l'accessibilité de ses formations aux professionnels de santé en situation de handicap.

Nous adaptons nos supports et modalités pédagogiques en fonction des besoins spécifiques de chaque participant.

Pour toute demande d'aménagement, contactez-nous afin d'étudier ensemble les solutions possibles.

Programme

Module 1 : Introduction à la santé mentale et aux interventions

- Santé mentale en France (facteurs de risque – statistiques – conséquences)
- Interventions efficaces

Module 2 : Introduction aux Premiers Secours en Santé Mentale

- Premiers Secours en Santé Mentale
- Cadre des premiers secours en santé mentale
- Le plan d'action AERER

Module 3 : La Dépression et le plan d'action PSSM

- Présentation de la dépression : Signes, symptômes
- Le plan d'action pour la dépression
 - Action pour la dépression
 - Crise suicidaire : Présentation - Assister

Module 4 : Le trouble anxieux et le plan d'action PSSM

- Présentation des troubles anxieux : Signes et symptômes
- Le plan d'action PSSM pour les troubles anxieux, attaques de paniques et chocs post-traumatique
 - Action pour les troubles anxieux (hors crise)
 - Crise d'attaque de panique : Présentation - Assister
 - Crise après un événement traumatique : Présentation - Assister

Module 5 : Les troubles psychotiques et le plan d'action PSSM

- Présentation des troubles psychotiques : Signes et symptômes
- Le plan d'action pour les troubles psychotiques
 - Action pour les troubles psychotiques
 - Crise psychotique sévère : Présentation - Assister

Module 6 : L'utilisation des substances et plan d'action

- Présentation des troubles liés à l'utilisation de substances : Signes, symptômes
 - Action pour l'utilisation de substances
 - Crise liée à l'utilisation de substances
 - Crise d'agressivité
 - Urgence médicale
 - PSSM pour l'utilisation des substances
- Clôture de la formation

Tarifs et modalités de paiement

Tarif : 280 €

Financements possibles

Notre organisme de formation est certifié Qualiopi. Cette certification atteste de la qualité du processus mis en œuvre dans nos actions de formation et constitue un pré-requis pour l'accès à un financement par les fonds publics ou mutualisés (FIF-PL, OPCO, etc.).

Les formations sont accessibles en financement personnel ou peuvent être prises en charge par votre employeur, selon votre statut et les dispositifs internes de votre structure.

Pour les professionnels en libéral, les formations peuvent être prise en charge par le FIF-PL, selon les modalités prévues par cette instance et accessibles sur leur site.

Pour tout renseignement complémentaire sur les financements, écrivez à contact@menssanaformations.fr ou contactez Cassandre Fays au 0674340834

Modalités de paiement

Le règlement s'effectue en ligne via Stripe, par carte bancaire ou virement sécurisé.

- Pour les particuliers : paiement à l'inscription

- Pour les structures (établissements, employeurs, associations) : paiement sur facture, par virement bancaire, dans un délai de 30 jours fin de mois.

Une facture acquittée sera envoyée automatiquement dès réception du paiement.

Menssana Formations se réserve le droit de refuser l'accès à la formation en cas de non-paiement, sauf accord préalable.

Intervenants

frederique ANDING

Formatrice accréditée PSSM

Contact

Cassandre Fays - EI, responsable pédagogique de Menssana Formations

06 74 34 08 34 - contact@menssanaformations.fr

Enregistrée sous le numéro 44540479254. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État